



Communiqué de presse – 10 juillet 2023

Période estivale : régulation des urgences la nuit par le SAMU centre 15 pour tous les hôpitaux et cliniques de Savoie

Tout au long de l'année, et plus encore en période estivale, il est important de veiller au bon usage des services d'urgences, qui doivent rester disponibles pour accueillir les situations graves ou vitales ou nécessitant un plateau technique spécifique.

Le SAMU Centre 15 peut aussi contribuer à orienter au mieux les personnes qui ont besoin de soins.

Ainsi cet été, la nuit de 19H à 8H, il est nécessaire d'appeler le 15 avant de consulter aux urgences de tout établissement de santé de la Savoie (hors urgences obstétricales et pédiatriques).

Les médecins régulateurs du centre 15 évalueront l'état de santé de l'appelant et l'orienteront vers le parcours de soins le plus adapté : conseil médical, consultation chez un médecin généraliste, maison médicale de garde, SOS médecins, service d'urgences, envoi d'un moyen de secours ou d'une équipe médicale sur place...

- **En cas d'urgence vitale, appelez le 15**
- **Sinon, sollicitez la médecine de ville : votre médecin traitant ou tout autre médecin (cabinet de station, SOS médecins)**
- **En cas de doute sur la conduite à tenir, ou à défaut de réponse, appelez le 15 pour confirmer la pertinence d'une venue aux urgences.**